

Magazine n°12 - Hiver 2025

le mag

de la
Communauté
de Communes



Xaintrie
Vallée de la Dordogne



En une !

Gestion de l'eau, un enjeu de territoire

ALBUSSAC - ARGENTAT SUR DORDOGNE - AURIAC - BASSIGNAC LE BAS - BASSIGNAC LE HAUT - CAMPS ST MATHURIN LÉOBAZEL - DARAZAC - FORGÈS - GOULLES - HAUTEFAGE - LA CHAPELLE SAINT GÉRAUD - MERCOEUR - MONCEAUX SUR DORDOGNE - NEUVILLE - REYGADES - RILHAC XAINTRIE - SAINT BONNET ELVERT - SAINT BONNET LES TOURS DE MERLE - SAINT CHAMANT - SAINT CIRGUES LA LOUTRE - SAINT GENIEZ Ô MERLE - SAINT HILAIRE TAURIEUX - SAINT JULIEN AUX BOIS - SAINT JULIEN LE PÉLERIN - SAINT MARTIAL ENTRAYGUES - SAINT MARTIN LA MÉANNE - SAINT SYLVAIN - SAINT PRIVAT - SERVIÈRES LE CHATEAU - SEXCLES

ma vie en Xaintrie
Concentré d'énergies !

AMÉLIORONS VOTRE HABITAT

Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

Bénéficiez d'**AIDES** pour **RÉHABILITER** votre **LOGEMENT**

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

LIMOUSIN

SOLIHA

05 55 20 58 65

opah-xaintrie@solih.fr

PERMANENCES 2025

Les matinées

07-févr-25	ARGENTAT
07-mars-25	SAINT PRIVAT
04-avr-25	ARGENTAT
02-mai-25	SAINT PRIVAT
06-juin-25	ARGENTAT
04-juil-25	SAINT PRIVAT
01-août-25	ARGENTAT
05-sept-25	SAINT PRIVAT
03-oct-25	ARGENTAT
07-nov-25	SAINT PRIVAT
05-déc-25	ARGENTAT

SAINT-PRIVAT : à la mairie
ARGENTAT/DORDOGNE : au
Centre Intercommunal d'Action
Sociale avenue du 8 Mai au rond-
point du pêcheur

FRANCE RENOV

05 55 20 88 96

renov.energie@cpiecorreze.com

avec



France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat



CORRÈZE

**PERMANENCE téléphonique
les mardis et jeudis**

edito



L'année 2024 se termine comme elle avait commencé : difficilement, dans le fracas du monde.

Néanmoins, l'espoir d'un avenir meilleur doit rester pour nous tous, un objectif, un dessein, une ambition. Nous avons la chance de vivre en Xaintrie Val'Dordogne, dans un environnement exceptionnel où le calme rivalise avec la beauté de nos paysages.

Votre intercommunalité s'attache au quotidien à préserver le site emblématique des Tours de Merle que vous retrouverez dès le mois d'Avril avec un village d'accueil rénové pour une meilleure expérience de visite.

La nouvelle caserne des Sapeurs Pompiers devrait être opérationnelle dès le mois de Mars, ce qui va nous permettre d'avancer sur la réalisation du futur siège de la communauté de communes dans l'ancienne caserne d'Argentat/d, que nous allons réhabiliter.

L'autre dossier phare de cette fin de mandat sera la création du Pôle Enfance Jeunesse, afin d'accueillir dans de meilleures conditions les bébés, enfants et adolescents de notre territoire, ainsi que l'école de musique.

Nos réflexions et travaux de mise en place se poursuivent pour la collecte des déchets, ainsi que pour la prise de compétence éventuelle « Eau et Assainissement ».

Bien sûr, les actions OPAH pour l'amélioration de l'habitat et les économies d'énergie continuent.

Nos aînés ne sont pas oubliés, avec une nouvelle organisation de la livraison des repas à domicile qui sera désormais effectuée par les services de La Poste. A compter de mars 2025, ce « portage » passera de 3 à 5 jours sur 7. Vous trouverez dans ce magazine un article à ce sujet.

Encore beaucoup de travail à réaliser au service de nos communes et de leurs habitants, le challenge est permanent !

Un grand merci à tous les agents et aux élus qui œuvrent chaque jour à la concrétisation de tous ces projets.

Je vous souhaite, au nom de tous les agents et les élus communautaires, une Belle Année 2025.

Nicole Bardi
Présidente et Maire d'Auriac

Sommaire

Gestion de l'eau	p 4
Prévention des cours d'eau	p 6
Gestion des déchets	p 8
PLUI-H	p 10
Développement éco	p 12
Tours de Merle	p 13
Petites villes de demain	p 14
Ressources humaines	p 15
Pôle sécurité	p 16
Autonomie	p 17
Convention Territoriale Globale	p 19
La médiathèque	p 20
Tour du Limousin	p 22

Mag de la Communauté de Communes
Xaintrie Val'Dordogne - Hiver 2025
Avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentat-
sur-Dordogne

Directrice de la publication : Nicole Bardi
Comité de rédaction : Commission
communication, Jean-Michel Teulière,
Charlotte Kropf, Séverine Sirieix,
Maryline Parmentier, Sandra Mallet.

Crédits photos : Fotolia (Couverture),
DR, la Montagne.

Rédaction et mise en page : Com sur un
Plateau

Impression : Imprimerie Champagnac -
Impression PEFC - 6150 exemplaires



Gestion de l'eau : incertitudes autour du transfert de compétence



Jean-Michel Teulière, Vice-président à la transition écologique et Maire de St Bonnet les Tours de Merle



Sébastien Meilhac Conseiller Communautaire à l'eau & assainissement et à la voirie et Maire d'Albussac

Le 9 octobre dernier, une annonce surprise a semé la confusion parmi les élus locaux : le Premier ministre a déclaré la fin du transfert obligatoire de la compétence eau potable et assainissement aux intercommunalités. Ce transfert, initialement prévu pour 2020 puis reporté à 2026, semblait pourtant en bonne voie. « Cette déclaration a pris tout le monde de court. De nombreuses intercommunalités étaient déjà engagées, bon gré mal gré, dans cette dynamique », explique Jean-Michel Teulière, vice-président en charge de l'eau.

Une situation juridiquement floue Bien que le Sénat ait adopté une proposition de loi le 17 octobre pour acter ce changement, le processus législatif est encore en cours. « En réalité, cette annonce reste une

déclaration d'intention. La loi n'est pas votée, et nous sommes toujours soumis à la perspective de 2026, qui pourrait être remise en cause par un futur gouvernement », précise Jean-Michel Teulière.

En l'absence de modifications législatives concrètes, la loi actuelle reste donc en vigueur. Dans ce cadre, la communauté de communes poursuit tout de même les démarches nécessaires pour se préparer à cette échéance.

Deux études complémentaires pour une vision globale

Pour structurer cette réflexion, deux études distinctes mais complémentaires ont été lancées.

L'une, ancienne, lancée par la précédente mandature, est le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Elle consiste, depuis

plusieurs années, et ce de manière mutualisée, à dresser un bilan de la fonctionnalité et la pérennité du système de production et de distribution, de la ressource aux consommateurs

Avant ce diagnostic qui a permis de réaliser des travaux de mise en conformité, de nombreuses communes peinaient à localiser précisément leurs réseaux, leurs vannes de section, les fuites possibles ou à identifier les investissements nécessaires. Aujourd'hui, grâce à ce diagnostic, elles disposent d'une vision claire et d'outils pour optimiser la gestion de l'eau.

La collectivité a également mandaté ADM Conseil, pour mener une étude sur la gouvernance de l'eau potable et de l'assainissement. Dans l'éventualité de la prise de compétence intercommunale des questions se posent : doit-on faire ou faire faire, avec qui, comment, où, combien ? Il s'agit d'établir un diagnostic technique, financier et administratif de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement des trente communes. « Ce travail nous permettra, certes de mieux comprendre l'état de nos infrastructures communales mais aussi favoriser une gouvernance locale et concertée à l'échelon

intercommunale », détaille le vice-président.

Les scénarios prospectifs identifiés dans cette étude permettront d'envisager plusieurs stratégies. Les élus devront choisir, soit d'opter pour une gestion en régie publique, soit en passant par un acteur privé.

« Les deux études sont étroitement liées : l'une s'intéresse à l'organisation de la gestion de l'eau mutualisée à l'échelle de l'intercommunalité, l'autre à la faisabilité technique. Impossible de traiter l'une sans l'autre », précise Jean-Michel Teulière.

Un travail essentiel, quelle que soit l'issue législative. Malgré l'incertitude législative, le diagnostic réalisé restera une base précieuse pour l'avenir. « Ce travail est un outil prospectif indispensable, qu'il s'agisse de maintenir la compétence à l'échelle communale ou de la transférer à l'intercommunalité. Il offre des perspectives solides et prépare le territoire à relever les défis de demain », conclut Jean-Michel Teulière.

Dans ce contexte, les élus locaux appellent à davantage de clarté de la part de l'État pour sécuriser leurs efforts et orienter leurs choix à long terme.

GESTION DES BASSINS VERSANTS ET CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Deux Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) en cours

Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin-versant de la Souvigne est en phase finale de rédaction et sera bientôt soumis à validation auprès des partenaires. Parallèlement, les 13 communes de Xaintrie Val Dordogne, concernées par le bassin de la Maronne, se sont réunies le 4 décembre à Saint-Privat pour valider les actions du PPG de la rivière Maronne.

Ces documents stratégiques, établis sur 5 ans, visent à atteindre le bon état des cours d'eau fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau. Ils permettent de planifier des actions concrètes, de justifier une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et de mobiliser des financements publics (agences de l'eau, région, État, départements). Les premiers travaux, pour les deux PPG, sont attendus dès 2025.

Restauration de la continuité écologique : les projets en cours

- Seuil de Moulin Bas (Argentat-sur-Dordogne / Monceaux-sur-Dordogne) : Une demande de financement a été déposée auprès de l'Open Rivers Programme (ORP). En cas de validation, les travaux débiteront en septembre-octobre 2025.
- Seuil de la Borie (Argentat-sur-Dordogne / Monceaux-sur-Dordogne) : Les études suivent leur cours pour

évaluer l'impact d'un effacement de seuil sur le pont en amont.

- Seuils et lames de pont (Saint-Chamant / Saint-Sylvain) : Les études progressent, et les travaux pourraient débiter dès 2025, sous réserve des conditions climatiques.

- Lieu-dit Chadiot : Des modélisations complémentaires sont en cours pour approfondir les projets et préparer la concertation avec les riverains.

Éducation à l'environnement : sensibiliser les générations futures

L'opération Ruban bleu : agir pour nos rivières, lancée en septembre 2024, propose des animations pour les écoles et collèges du territoire. Un programme de conférences et de visites pour le grand public sera bientôt dévoilé.

Une coopération intercommunale renforcée. Depuis trois ans, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est exercée conjointement par Xaintrie Val Dordogne et deux communautés de communes cantaliennes (Pays de Salers et Châtaigneraie Cantalienne). Cette entente permet de mutualiser les efforts pour préserver la qualité et la quantité des ressources en eau tout en prévenant les inondations.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche globale visant à protéger les milieux aquatiques et à sécuriser les ressources pour les générations futures.

Prévention des cours d'eau

présERVER, sensibiliser, organiser



Chantier sur le ru du barbas



Jean-Michel Teulière, Vice-président à la transition écologique et Maire de St Bonnet les Tours de Merle

Mathilde Mas occupe un poste clé pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Elle travaille pour trois EPCI qui ont conventionné sous forme d'une entente. Ce poste, mutualisé avec Tulle Agglo et la Communauté de communes Ventadour-Monédières, répond aux exigences des lois de décentralisation du 27 janvier 2014 et du 7 août 2015 introduisant la compétence GEMAPI, une compétence obligatoire depuis 2018, qui impose une gestion cohérente des bassins hydrographiques. Rencontre.

Mathilde consacre une partie de son travail à rechercher des financements et à monter des dossiers pour obtenir des subventions en complément des produits générés par la taxe GEMAPI

permettant de mettre en œuvre des actions concrètes de gestion des milieux aquatiques (restauration de zones humides, renaturation de cours d'eau, restauration de la ripisylve, protection des berges, etc.). Elle travaille pour le territoire, avec la coopération des riverains. Son rôle inclut aussi la gestion des risques liés aux inondations, avec des actions préventives ciblées comme l'enlèvement d'arbres susceptibles de causer des dommages aux ouvrages d'art en période de crue.

Mathilde s'appuie sur le travail des techniciens rivière de l'Entente Doustre (Sylvain GUERIN, Olivier LEFEUVRE et Anne CHOLLET) qui ont arpenté le territoire afin d'en dresser un état des lieux précis : ils ont ensuite rédigé un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des milieux aquatiques

du bassin versant du Doustre valable sur la période 2023 – 2027 Ce PPG a été approuvé par une Déclaration d'Intérêt Général en juin 2023.

En 2024, les actions coordonnées par Mathilde ont porté sur des études de la faune aquatique avec la réalisation d'un diagnostic des populations piscicoles et astacicoles au moyen de pêches électriques (non létales) ou de prélèvement d'eau en vue d'analyser l'ADN environnemental qu'il contient. De premiers travaux de renaturation de cours d'eau ont également été réalisés au droit de cinq tronçons concernant le Doustre en aval du barrage de la Valette et quelques affluents (Gane Chapou, Longegoutte, Gardille). L'Entente Doustre a également acquis des sondes thermiques afin de lancer un suivi des cours d'eau sur le bassin versant du Doustre.

La pédagogie occupe une place importante dans les missions d'un technicien rivière : organisation de réunions d'information auprès de riverains, d'élus ou d'associations, organisation de conférences sur le territoire avec pour exemple celle de Sébastien Versanne-Janodet Directeur de la Maison de l'Eau et

de la Pêche de la Corrèze, qui est intervenu à Saint-Bazile-de-la-Roche le 2 novembre 2024 pour parler de la banalisation des cours d'eau en Limousin.

Actuellement, la technicienne rivière et la chargée de communication Sandra Mallet travaillent à la création d'un poster éducatif, adapté au bassin versant du Doustre, qui synthétise les droits et devoirs des propriétaires en matière de gestion des cours d'eau et des zones humides.

Ce support, permettra de répondre à des interrogations fréquentes comme la possibilité de couper des arbres ou des haies en bord de cours d'eau, ou encore la gestion de l'accès des troupeaux aux rivières. Ce poster sera diffusé lors de forums, de journées techniques et de conférences pour mieux informer les acteurs locaux. Le poste de Mathilde allie donc terrain, pédagogie et coopération afin que les cours d'eau du bassin du Doustre bénéficient d'une gestion durable et cohérente, tout en renforçant les liens entre les acteurs locaux et en sensibilisant les riverains à l'importance de préserver ces milieux naturels essentiels.

UNE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE (RNR) POUR 2025

Vendredi 2 juillet 2024, le Vice-Président de la région Nouvelle-Aquitaine, en charge de la transition écologique, est venu rencontrer les élus concernés par le projet de création de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Gorges de la Maronne.

Guillaume Riou, agriculteur, a rencontré les Maires concernés par ce périmètre de protection vaste de plus de 200 ha (St Cirques-La-Loutre, St Geniez-ô-Merle et St Bonnet-les-Tours). Cette RNR verra le jour en 2025 et bénéficiera de fonds financiers spécifiques et l'embauche d'un conservateur. A cette occasion, Mme la Présidente de l'intercommunalité, les conseillers départementaux, M. le Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers, le Directeur du Conservatoire des Espaces Naturels et les trois maires concernés étaient présents.



Gestion des déchets,

les informations essentielles à retenir



Daniel Grégoire, Vice-Président à l'environnement - Adjoint au Maire de St Bonnet Elvert

Le programme autour d'une gestion raisonnée des déchets se poursuit. Pour rappel, il convient de réduire les déchets incinérés d'ici 2027, en passant de 261 kg/an/hab. à 170kg/an/hab. Pour répondre à cet enjeu, quatre leviers ont été activés : le tri, le compost, l'optimisation de la collecte et l'incitativité. Pour accompagner cette démarche des actions de sensibilisation sont mises en place. Les 6 points essentiels à retenir.

1

BILAN DES ANIMATIONS EN 2024

44 animations ont été réalisées sur 19 communes :

- 6 animations scolaires autour du compostage, du tri, de l'environnement et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

- 7 démonstrations de broyage.
- Présence sur 7 marchés et 5 animations de quartier.

Des composteurs ont été mis en place dans plusieurs structures, avec la distribution de bio-seaux.

La refonte du livret d'accueil des nouveaux arrivants a également été effectuée avec l'intégration d'informations pratiques et d'autocollants Stop PUB.

2 TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES : RESPECT DES CONSIGNES

Les déchets recyclables doivent impérativement être déposés dans des sacs transparents ou en vrac dans les bacs jaunes. Lors de la collecte, si les agents détectent un sac noir dans le bac jaune, celui-ci est automatiquement redirigé vers les ordures ménagères, entraînant une incinération.

Pour éviter cela, la Communauté de Communes met gratuitement à disposition des sacs transparents dans les mairies du territoire et au centre technique d'Argentat-sur-Dordogne (Le Claux). Des Points d'Apports Volontaires (PAV) sont également disponibles pour déposer les déchets recyclables.

Contact : 05 55 28 96 50 / dechets@xaintrie-val-dordogne.fr

Installation des colonnes de tri dès 2025

150 emplacements ont été définis pour l'installation des colonnes dédiées au tri sélectif, au verre et aux ordures ménagères. Leur déploiement s'effectuera sur les années 2025 et 2026.

5

LOCATION DE BROyeurs : UN RALENTISSEMENT DE LA DEMANDE

Depuis 2022, la demande s'est légèrement stabilisée avec 37 locations en 2024, contre 45 en 2023.

6

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

- Consolidation des actions engagées, notamment en sensibilisant les associations locales.
- Gestion optimisée des composteurs collectifs avec suivi régulier, production de broyat et valorisation du compost.
- Promotion du "faire soi-même" et des produits à faible impact déchet via des ateliers participatifs pour le milieu associatif.
- Renforcement de la lutte contre le gaspillage alimentaire en diffusant des outils pratiques et en accompagnant les restaurations collectives.

La Communauté de Communes reste mobilisée pour améliorer la gestion des déchets et sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques pour un territoire plus durable.

3

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

- Goullès : Mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h.
- Monceaux/Argentat : Lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (juillet/août : 7h à 13h30).
- Saint-Privat : Mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (juillet/août : 7h à 13h).

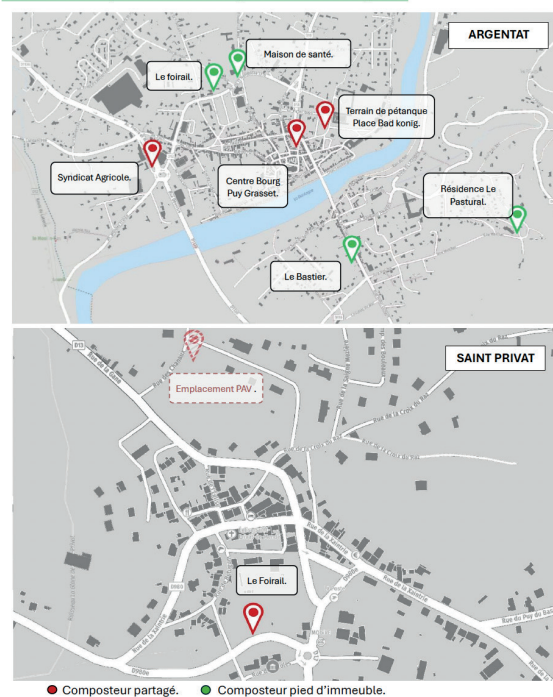
4

VENTE ET DÉPLOIEMENT DES COMPOSTEURS

En 2024, 210 composteurs individuels ont été vendus, soit une légère baisse par rapport à 2023 (77 de moins). Cependant, la demande reste forte, surtout avec l'arrivée prochaine des Points d'Apports Volontaires.

Côté composteurs collectifs, quatre partagés sont déjà installés à Argentat (3) et Saint-Privat (1). De plus, quatre composteurs en pied d'immeuble sont opérationnels à Argentat dans les quartiers Pastural, du Foirail, de la maison de santé et du Bastier. Ce dispositif continuera à se déployer.

Carte de déploiement composteurs Partagés :



PLUi-H

un projet structurant et une concertation élargie



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) se poursuit. Ce document de planification vise à structurer l'aménagement du territoire tout en respectant les contraintes réglementaires et environnementales.



Camille Carmier vice-président à l'aménagement du territoire - Maire de Hautefage

RECENSEMENT DES GRANGES POUR CHANGEMENT DE DESTINATION

Pour donner suite aux ateliers organisés avec la population en début d'année, la Communauté de Communes a invité l'ensemble des habitants à participer au recensement des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

Pour rappel, cet inventaire des bâtiments est essentiel pour que tout projet de modification de destination puisse être étudié lorsque le PLUi-H sera applicable.

Il vous est toujours possible d'y participer. Renseignements au 05 87 14 09 53 / pluihxdv@xaintrie-val-dordogne.fr).

INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE ET NATUREL

En cette fin d'année, il vous est proposé de contribuer une nouvelle fois à l'élaboration de ce PLUi-H par l'inventaire cette fois-ci du petit patrimoine bâti et naturel.

Cet inventaire doit permettre d'identifier l'ensemble du patrimoine de votre commune (par exemple : lavoir, grange, château, haie, boisement, etc.), afin d'apporter des réponses réglementaires adaptées et cohérentes aux éléments qui composent l'identité de la Xaintrie. Pour participer, rien de plus simple : il vous suffit de vous inscrire à partir du lien suivant et de suivre les étapes 1, 2 et 3 : ici.realta-inno.fr/xvd/inscription/Habitant.

RENSEIGNEMENTS

05 87 14 09 53

pluihxvd@xaintrie-val-dordogne.fr

ACTUALISATION DES DONNÉES AGRICOLES

La communauté de communes, avec la participation de la chambre d'agriculture travaille parallèlement à

l'actualisation de la cartographie des espaces et bâtis agricoles, au recensement des différents projets sur ce territoire rural où l'agriculture joue un rôle d'importance tant dans son fonctionnement économique que dans sa dimension spatiale

UN TRAVAIL COLLABORATIF ÉLUS, ACTEURS, HABITANTS.

La Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne invite l'ensemble des acteurs, habitants, entreprises, associations, à participer activement à la démarche d'élaboration de ce document de planification à 10 ans.

RENSEIGNEMENTS

05 87 14 09 53

pluihxvd@xaintrie-val-dordogne.fr



Vous êtes nouvel arrivant en Xaintrie Val'Dordogne, nous vous souhaitons la bienvenue !

Nous souhaitons mieux vous connaître et recueillir vos suggestions. Un questionnaire est disponible en ligne. Nous vous invitons à y répondre.

Ces informations nous permettront d'améliorer notre politique d'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire XV' D.



QUESTIONNAIRE

www.ma-vie-en-xaintrie.com/bienvenue-en-xaintrie



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Service Nouveaux arrivants
05 55 91 01 75

Développement économique des événements qui rassemblent



Sébastien Duchamp, vice-Président à l'attractivité territoriale et Maire d'Argentat-sur-Dordogne



Conclusion des Intrépides autour des 75 participants - DR la Montagne

«LES INTRÉPIDES» VALORISER L'ENTREPRENEURIAT ET DYNAMISER LA XAINTRIE

La Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne a organisé la deuxième édition de « Les Intrépides : l'évènement qui relie les entreprises », le 10 octobre, un évènement fédérateur dédié aux entreprises locales et à la dynamique économique du territoire. Cet évènement vise à relier les acteurs économiques, valoriser leur audace et renforcer les liens entre entreprises, partenaires et élus. Dès l'entrée, les participants ont été invités à se prêter à une animation conviviale : photos Polaroid apposées sur « l'arbre des Intrépides » et carte de visite positionnée sur la carte du territoire Xaintrie Val Dordogne. Une occasion de favoriser les échanges tout en mettant en avant l'activité des entreprises.

La soirée a débuté par des témoignages inspirants d'entrepreneurs locaux. Louis Chul, créateur de la Brasserie Petit Monde à Bassignac-le-Bas, a souligné le rôle de la bière comme lien social et économique. Hélène Fevrier-Perrin et Cindy Fontaine, fondatrices de la librairie Bonny and Read à Argentat-sur-Dordogne, Guillaume Varupenne repreneur du camping la Belle Étoile, ont mis en avant leur complémentarité comme force.

Des porteuses de projets ont également été mises à l'honneur. Sandra Vergne, avec son projet Le Tiroir à Fourchette, un magasin d'art de la table et de décoration à Argentat, est accompagnée par la CCI de la Corrèze. Kethline Venanci, coiffeuse à domicile, développe une activité itinérante avec l'appui de l'association Airelle.

L'association Corps en Tête a ensuite animé des saynètes de management, illustrant des situations concrètes telles que la gestion des conflits, l'écoute managériale et l'importance de la marque employeur. Ces mises en situation ont apporté des solutions pratiques pour améliorer la gestion d'équipe et favoriser un leadership positif.

La soirée s'est conclue par une conférence animée par Julien Derimer, coach de dirigeants sur les clés du leadership, rappelant l'importance de placer les bonnes personnes aux bons postes, de partager une vision claire avec les équipes et d'utiliser les données pour piloter les objectifs de manière efficace.

Avec une participation de 75 personnes, « Les Intrépides » ont valorisé les entreprises locales, créé des synergies et illustré le dynamisme économique du territoire. « Ce moment de partage est une belle réussite collective qui montre l'engagement et la diversité de notre tissu économique », conclut Cécile Michailidis, chargée de développement économique.

Forum des Métiers : une 3^{ème} édition pour inspirer les jeunes

Le jeudi 1^{er} février, Argentat-sur-Dordogne accueillait le Forum des Métiers, organisé par la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne et le Club Entreprises XV'D. Plus de 200 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} et 40 entreprises se réunissaient pour une journée dédiée à l'orientation professionnelle. S'est tenu l'After en partenariat avec Alix Watine autour de 9 intervenants aux parcours inspirants. La 4^{ème} édition est déjà prévue pour le 4 février 2025.

Tours de Merle

Joyau médiéval en pleine transformation



France Chastaingt, Conseillère Communautaire déléguée à l'attractivité - Adjointe au Maire St Chamant

UN CHANTIER POUR PRÉSERVER ET VALORISER

Perchés entre Corrèze et Cantal, les Tours de Merle, véritables témoins d'un riche passé médiéval, continuent leur transformation pour s'adapter aux attentes des visiteurs tout en respectant leur histoire. Pendant plus d'un an, des travaux ambitieux, pour un montant HT de

857 733 euros, sont menés pour préserver ce patrimoine unique et améliorer son exploitation touristique.

« Ces travaux étaient indispensables pour garantir un accueil de qualité et assurer les des ressources indispensables à l'entretien de ce joyau », explique Nathalie DURIEZ, ancienne responsable du site.

La première phase des travaux, récemment achevée, s'est concentrée sur les infrastructures du village d'accueil. Désormais, les visiteurs peuvent profiter dès le parking d'une immersion dans le site en empruntant le nouveau sentier, puis d'une billetterie pratique, d'une boutique attractive et de sanitaires écologiques. Ces installations allient une restauration du bâti existant, et respect de l'environnement, avec des solutions comme les toilettes sèches, l'isolation en laine de bois, et une gestion raisonnée de l'énergie. « Chaque détail a été pensé pour intégrer durablement ces aménagements dans l'environnement naturel et patrimonial du site », précise Nathalie. Ces efforts témoignent d'un véritable engagement pour allier préservation du patrimoine et accueil de qualité.

UN CHANTIER COMPLEXE, MAIS DES DÉCOUVERTES PRÉCIEUSES

Réaliser des travaux sur un site mêlant médiéval bâti et terrain rocheux a représenté un défi technique majeur, mais également une opportunité d'enrichir les connaissances historiques. Lors des fouilles archéologiques menées en parallèle, des découvertes importantes ont été faites. « Nous avons enfin localisé la chapelle Sainte-Anne, longtemps recherchée, et avons la confirmation qu'elle se situe sous la grangette du village d'accueil », détaille Nathalie Duriez. Les analyses ont également confirmé l'existence d'un fossé défensif datant du XIII^e siècle, qui protégeait l'entrée du site.

Ces découvertes, réalisées avec le soutien du Service Régional d'Archéologie, apportent une nouvelle profondeur à l'histoire des Tours de Merle, et offriront aux visiteurs une expérience encore plus riche et immersive.

AURIANE LASBORIES PREND LE RELAIS DE LA DIRECTION DU SITE



Après plusieurs années de gestion, Nathalie Duriez a transmis les rênes à Auriane Lasbories, nouvelle responsable du site, jeune diplômée en valorisation du patrimoine et originaire du Lot. Enthousiaste et motivée, Auriane s'investit pleinement dans ce premier poste à responsabilité. «

C'est un défi incroyable de gérer un site aussi exceptionnel, qui allie nature préservée et histoire fascinante. Ce lieu touche profondément par son authenticité, et il mérite une valorisation respectueuse et durable », confie-t-elle. Cette transition a été soigneusement préparée par Nathalie, qui a veillé à transmettre à Auriane les outils nécessaires pour assurer la continuité des projets. « Mon rôle est de poursuivre cette dynamique tout en développant de nouvelles idées pour valoriser le site et enrichir l'expérience des visiteurs », ajoute Auriane.

UN PROJET SOUTENU PAR DES PARTENAIRES ENGAGÉS

Les travaux réalisés sur les Tours de Merle ont bénéficié du soutien essentiel de partenaires institutionnels, tels que le Fonds européen FEADER, le Conseil Départemental de la Corrèze, et le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine, avec un montant HT restant à la charge de Xaintrie Val Dordogne de 174 040€. Ces cofinancements ont permis à la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne d'investir dans des infrastructures modernes et durables tout en respectant l'intégrité du site. Cet engagement collectif souligne l'importance du patrimoine local et sa capacité à fédérer des initiatives au service du développement touristique et culturel.

ET APRÈS ?

Cette première étape de travaux étant terminée, la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne se concentre désormais sur un nouvel enjeu : la sécurité du site et la préservation du Monument Historique. Cela permettra d'accueillir les visiteurs dans des conditions optimales tout en protégeant les structures historiques. La prochaine phase de travaux reste à définir, mais l'équipe des Tours de Merle ne manque pas de projets. « Nous souhaitons continuer à développer l'attractivité du site, notamment en proposant de nouvelles animations et en améliorant l'expérience des visiteurs », explique Auriane.

Petites villes de demain

Quelles évolutions ?

Le programme national Petites Villes de Demain (PVD), porté par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), vise à soutenir plus de 1600 communes dans leur transformation pour renforcer leur attractivité. Sur le territoire de la Xaintrie, Argentat-sur-Dordogne est la seule commune sélectionnée pour bénéficier de ce programme ambitieux. Rencontre avec Karine Lafaye, cheffe de projet Petites Villes de Demain.



Sébastien Duchamp, vice-Président à l'attractivité territoriale et Maire d'Argentat-sur-Dordogne

consultés pour trouver des solutions concrètes (conseils, financements...) afin de concrétiser les projets en cours.

UNE VISION EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le programme PVD n'est pas figé : il s'adapte aux besoins émergents. Par exemple, le pôle enfance et jeunesse de la CCXVD a été intégré au plan au dernier comité de pilotage. Chaque projet est coconstruit pour dynamiser la ville tout en impliquant les habitants et les partenaires dans un processus durable et cohérent.

UNE ORIGINE LIÉE À L'ORT

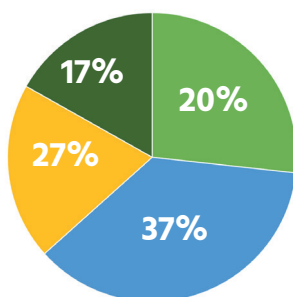
Le projet s'inscrit dans le prolongement de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) mise en place par la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne. Cette opération visait initialement deux communes : Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat. Argentat-sur-Dordogne a été sélectionnée pour intégrer le programme PVD, Saint-Privat pour le programme Villages d'Avenir.

ARGENTAT, UNE VILLE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Avec le programme PVD, Argentat-sur-Dordogne se donne les moyens de devenir une ville dynamique, attractive et innovante. En s'appuyant sur des actions concrètes et des partenariats solides, elle affirme son rôle de locomotive pour le développement du territoire Xaintrie Val'Dordogne.

UN PLAN SUR-MESURE POUR ARGENTAT

L'ORT, signée en juillet 2022, structure les actions à mettre en œuvre d'ici 2027. La démarche repose sur un suivi rigoureux : un comité de pilotage annuel réunit les partenaires institutionnels (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, Banque des Territoires, État, ANCT, DDT, CAUE, etc.) pour évaluer les avancées et ajuster les priorités.



- 27 % des actions réalisées.
- 37 % en cours de réalisation, notamment des projets majeurs comme le cinéma.
- 20 % en réflexion, comme la création d'un observatoire du commerce et des services prévu pour 2025.
- 17 % à réorienter

UNE APPROCHE COLLABORATIVE

Pour concrétiser ce programme, chaque partenaire du dispositif est mobilisé pour apporter à la ville son expertise.

Par exemple, dans le cadre du projet « Transférer le cinéma », une démarche de concertation, entière financée par PVD, a été réalisée au 1^{er} semestre 2024 pour recueillir les besoins et attentes des argentacois. Les services de l'état (bureau de l'appui territorial, DDT, architecte des bâtiments de France...) sont régulièrement

L'ORT a permis d'élaborer un plan-guide Petites Villes de Demain, structuré autour de cinq axes stratégiques :

1. DÉVELOPPER UNE OFFRE D'HABITAT ATTRACTIVE EN CŒUR DE VILLE

- Créer des logements passerelle à Argentat-sur-Dordogne.
- Réaliser des projets d'habitat partagé : La Françonnie ou l'habitat inclusif « La Maison des Iris ».

2. FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

- Résorber le commerce vacant avec des projets concrets.
- Mobiliser les acteurs locaux pour stimuler l'économie : Club Entreprises XVD.

3. CRÉER UN CŒUR DE VILLE ACCUEILLANT ET ACCESSIBLE

- Créer une aire de stationnement-jardin
- Réaliser des travaux d'élargissement de la voirie d'Embarran.

4. S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Aménager un îlot de fraîcheur au Puy Grasset.
- Créer un parc agricole communal

5. UN CŒUR QUI BAT

- Transférer le cinéma en cœur de ville et imaginer le devenir de l'immeuble Le Turenne
- Créer un lieu de vie à Saint-Bazile-de-la-Roche.

Ressources humaines

De nouvelles compétences chez XVD



CLAIRE PRUVOST : AU SERVICE DES TOUT-PETITS À ARGENTAT

Depuis août 2024, Claire Pruvost, 45 ans, dirige la micro-crèche Les Lutins d'Argentat-sur-Dordogne. Originaire de l'Ardèche et infirmière de formation, elle s'est spécialisée dans la

petite enfance avec un diplôme universitaire et une licence en management des structures d'accueil et ainsi devenue directrice de crèche depuis 2019.

UNE MICRO-CRÈCHE ACCUEILLANTE ET BIENVEILLANTE

La micro-crèche accueille 9 enfants simultanément, avec un total de 15 inscrits. Claire dirige une équipe dédiée composée d'une intendante-cuisinière, d'une auxiliaire de puériculture et de trois titulaires du CAP petite enfance.

Claire anime une pédagogie adaptée autour de l'écoute des

besoins individuels : sieste, activités et rythme respectés, de la mise en place avec son équipe d'ateliers variés (sorties à la médiathèque, ateliers cuisine et apprentissages ludiques) et du développement collectif : épanouissement individuel dans une ambiance harmonieuse.

UNE DOUBLE COMPÉTENCE

Avec son expérience d'infirmière et ses compétences en gestion, Claire allie administratif et humain pour offrir un environnement idéal aux enfants. « Je retrouve la polyvalence que j'appréciais en tant qu'infirmière, tout en veillant à l'épanouissement des tout-petits. »

Claire souligne également l'accueil chaleureux d'Argentat-sur-Dordogne, une ville qu'elle considère désormais comme chez elle.



JEAN-BAPTISTE ESNAULT : UN INGÉNIEUR ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À 37 ans, Jean-Baptiste Esnault met son expertise au service de la transition écologique en Corrèze. Originaire de Paris, cet ingénieur diplômé des Arts et Métiers et docteur en physique appliquée a développé une spécialisation dans la durabilité des infrastructures au sein d'une PME parisienne spécialisée en gestion durable des bâtiments et infrastructures. Il s'installe en Corrèze en 2020 pour concilier vie personnelle et aspirations professionnelles.

En 2021, il rejoint un groupe industriel en mécanique de précision, où il pilote des projets liés à la sobriété énergétique ou carbone sur plusieurs sites de production avant de rejoindre la communauté de communes.

UN RÔLE CENTRAL DANS LE PROGRAMME "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE"

Depuis fin octobre 2024, Jean-Baptiste est chargé de mission en transition écologique à la communauté de communes. Ce poste, financé par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), s'inscrit dans le cadre du programme « Territoire engagé pour la transition écologique », un projet ambitieux proposé par l'ADEME visant soutenir la collectivité dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de transition écologique. Le programme s'étend sur quatre ans et débute

par une phase cruciale de diagnostic global. Pendant cette première année, Jean-Baptiste doit analyser l'ensemble des thématiques stratégiques de la transition écologique : mobilité durable, performance énergétique des bâtiments, gestion des déchets, énergie renouvelable, préservation de la biodiversité et bien d'autres.

À partir de cette analyse initiale, un plan d'actions priorisé sera élaboré puis déployé afin d'atteindre les objectifs de la communauté de communes. « La première phase de ce programme doit aboutir à une feuille de route qui définit les actions locales prioritaires en faveur de la transition écologique, les moyens nécessaires à leurs déploiements, les outils et méthodes de suivi des progrès sur le long terme », explique Jean-Baptiste.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE POUR LES ÉLUS

Au-delà de ce programme, Jean-Baptiste assure également un rôle de support fonctionnel auprès des élus locaux. Son expertise technique, sa connaissance des dispositifs de financement et son expérience en pilotage de projets de transition écologique en font un interlocuteur clé pour transformer les ambitions écologiques en réalités tangibles. « Mon rôle est peut-être également vu comme celui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour les élus, dans le domaine de la transition écologique, en traduisant leurs besoins en projets concrets et viables, tant techniquement que financièrement », précise-t-il.

Pôle sécurité

Le nouveau centre d'incendie et de secours bientôt livré

Le chantier du centre d'incendie et de secours, situé dans le quartier La Martine, à Argentat-sur-Dordogne, entre dans sa phase finale. La construction, entamée au printemps 2024, sera achevée conformément au planning initial avec une livraison prévue entre fin janvier et début février 2025.

UN CHANTIER SANS ACCROC

« Le chantier s'est déroulé dans d'excellentes conditions, sans imprévus majeurs ni points bloquants, » souligne la maîtrise d'ouvrage. La qualité du suivi, assurée par un excellent maître d'œuvre et OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination), a largement contribué au respect des délais annoncés.

RESPECT STRICT DU BUDGET

Le projet affiche un bilan financier rigoureux. L'opération globale, d'un montant de 1,33 million d'euros TTC, respecte scrupuleusement l'enveloppe budgétaire initiale, sans aucun dépassement.

UN PROJET LOCAL ET DES DÉLAIS RESPECTÉS

Des entreprises corréziennes ont participé, entre autre à la réalisation de ce chantier, marquant ainsi un engagement fort en faveur de l'économie locale. Initié en 2019, le projet a bénéficié d'une grande efficacité dans sa conception et sa mise en œuvre.

MISE EN SERVICE AU PRINTEMPS 2025

Les effectifs des pompiers emménageront dans les nouveaux locaux dès le printemps 2025. Cette période sera consacrée à la prise en main des installations par les équipes, afin d'assurer un déploiement optimal des opérations de sécurité et de secours.

Avec cette nouvelle infrastructure moderne et fonctionnelle, Argentat-sur-Dordogne confirme son engagement en matière de sécurité publique et d'optimisation des services d'urgence.



Autonomie

des services en constante évolution



Annie Reynier, vice-présidente aux solidarités et Adjointe au Maire d'Argentat-sur-Dordogne

Le service autonomie évolue pour répondre aux besoins des personnes âgées et en situation de handicap. Jennifer El-Aouni nous présente les changements.

UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS RENFORCÉ ET MODERNISÉ

Dans une démarche d'adaptation aux besoins croissants des personnes âgées et/ou handicapées, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) a récemment engagé une collaboration avec La Poste pour développer le service « Les petits plats portés ».

Dès mars 2025, le service de portage de repas à domicile sera étendu à cinq jours par semaine, contre trois actuellement. Ce changement sera assuré par des facteurs spécialement formés en hygiène alimentaire, en relationnel auprès des

personnes âgées et en gestion des situations d'urgence. Deux tournées quotidiennes en véhicules réfrigérés couvriront les livraisons principales, tandis que les repas trop éloignés seront livrés en box réfrigérées par les facteurs lors de leurs tournées habituelles.

« Nous avons voulu moderniser ce service tout en garantissant une prestation de qualité et sécurisée, afin de maintenir l'autonomie des bénéficiaires à domicile », souligne Jennifer El-Aouni.

Pour assurer la continuité du service, des protocoles stricts ont été mis en place par La Poste :

- En cas de panne de véhicule, un remplacement immédiat est prévu.
- Si un bénéficiaire est absent sans avoir prévenu, La Poste informe le CIAS et peut repasser selon les consignes.

• En l'absence du facteur habituel, un remplaçant formé et connaissant la tournée prend le relais.

Les agents titulaires du CIAS continueront également à assurer un suivi personnalisé auprès des bénéficiaires, vérifiant la qualité du service et répondant aux éventuels besoins d'ajustement.

LE VÉLO COGNITIF, UN LEVIER D'ANIMATION SUPPLÉMENTAIRE

En parallèle, le CIAS prévoit d'intensifier son offre d'activités en ajoutant une demi-journée hebdomadaire au programme de vélo cognitif, une animation qui combine activité physique et stimulation mentale. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées et ou atteintes de handicap.

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LE SERVICE AUTONOMIE

Depuis le 1er janvier 2024, le service autonomie a repris le service mandataire des secteurs de Saint-Privat et

Mercoeur. Dès janvier 2025, les permanences évolueront :

• À Saint-Privat, elles auront lieu les premiers et derniers mardis de chaque mois à la Maison du Département.

• À Mercoeur, elles se tiendront les premiers et derniers jeudis de chaque mois.

Le service autonomie continue également de gérer le transport à la demande pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées. Ce service couvre un rayon de 180 kilomètres autour d'Argentat-sur-Dordogne, avec une prise en charge de 30 % par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, le reste étant à la charge de l'utilisateur.

UN ENGAGEMENT POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'AUTONOMIE

« Ces évolutions témoignent de notre volonté de répondre aux besoins de la population de manière efficace et humaine. Notre objectif est d'assurer des services de qualité, qu'il s'agisse d'aides à domicile, d'activités sociales ou d'accompagnement dans la mobilité », conclut Jennifer El-Aouni.

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS

2024 A ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE EN ATELIERS ET ACTIVITÉS, ET CES INITIATIVES SERONT RECONDUITES EN 2025

- **Ateliers santé** : en partenariat avec l'ASEPT, deux ateliers « Nutri Activ » et « Vitalité » ont eu lieu. En 2025, un nouvel atelier intitulé « Santé, soyez bien au volant » sera lancé.
- **Gym équilibre** : proposées par l'association Siel Bleu, ces séances animées par Bettina Carias continueront chaque jeudi matin à la Salle Saintangel.
- **ateliers ludiques** : la ludothèque Air de Jeux de Tulle poursuivra ses ateliers mensuels à la médiathèque Xaintrie Val Dordogne.
- **Atelier souffle** : cet atelier, basé à Saint-Privat, continuera à accompagner les participants chaque semaine.

Contact

Pour toute information, le service autonomie est joignable au 05 55 91 44 20.



Convention Territoriale Globale

un outil au service des habitants

Depuis septembre 2023, Laura Vogele, 36 ans, s'investit au service de la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne en tant que chargée de coopération. Originnaire du Doubs, cette professionnelle passionnée par le socioculturel et l'économie sociale et solidaire (ESS) met à profit ses compétences pour améliorer les services aux familles et renforcer le lien social sur le territoire. Laura nous présente la CTG sur le territoire. Rencontre.

Laura Vogele, parcours ancré dans l'humain et la culture
Diplômée en socioculturel et ESS avec une licence professionnelle, Laura a débuté sa carrière à la Ligue de l'Enseignement dans l'Indre avant de s'investir dans des associations locales. Son engagement au sein de l'association «Des Lendemains qui Chantent» à Tulle, spécialisée dans les musiques actuelles, témoigne de son intérêt pour les projets culturels et collectifs.
C'est une offre d'emploi qui l'a menée en Xaintrie, un territoire qu'elle ne connaissait pas mais qu'elle a rapidement adopté professionnellement. « J'y suis restée, séduite par les enjeux et l'ambiance locale », confie-t-elle.

UNE MISSION TOURNÉE VERS LES FAMILLES ET LA POPULATION

Laura a repris la mission animée par Séverine Sirieix,

Directrice Générale Adjointe de XVD, avec pour mission principale de piloter la Convention Territoriale Globale en partenariat avec la CAF et la MSA. Cette convention, d'une durée de quatre ans (2024-2027), vise à développer et améliorer les services destinés aux familles, à consolider le tissu associatif et à rendre le territoire plus attractif pour les habitants.



DIAGNOSTIC ET ÉCOUTE DES BESOINS

Avant d'entamer des actions concrètes, Laura s'est impliquée dans une phase d'écoute et de concertation :

- Rencontre des associations locales, des communes et des institutions.
- Analyse des besoins spécifiques en petite enfance, enfance et jeunesse.
- Identification des forces et des manques

pour établir des priorités d'action.

UNE AMBITION : MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Pour Laura, la coopération est au cœur de ses actions : « Je crois beaucoup à la force des réseaux et des échanges pour faire évoluer un territoire. En rassemblant les acteurs locaux et en répondant aux besoins des habitants, nous construisons ensemble une Xaintrie où il fait bon vivre. » Son approche repose sur une vision équilibrée entre consolidation des services existants et innovation. Le projet de lieu de vie social itinérant ou la création du LAEP sont autant de solutions concrètes qui témoignent de cette double ambition.

DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE TERRITOIRE

Le travail de Laura s'articule autour de projets concrets et impactant

1. Renforcement des services enfance et jeunesse :

- Accompagnement des associations locales pour leur permettre de mieux fonctionner et coopérer.
- Réflexion du pôle enfance-jeunesse (construction ou rénovation des bâtiments), incluant des centres de loisirs et des équipements adaptés aux besoins actuels.

2. Développement d'un lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) :

- Création d'un espace accueillant et itinérant, pour permettre aux familles de se retrouver, d'échanger et de bénéficier d'activités adaptées.

3. Soutien à la vie associative :

- Organisation d'événements comme des apéros associatifs, pour fédérer les acteurs du territoire.
- Lancement d'un outil numérique destiné aux associations pour faciliter leur communication et la coordination des événements via un agenda commun.

4. Attractivité et proximité :

- Conception d'un lieu de vie social itinérant : un véhicule aménagé qui circulera sur le territoire, offrant un espace convivial avec café, animations et ateliers pratiques pour les habitants.

5. Simplification des démarches administratives :

- Création d'un outil collaboratif en lien avec des structures comme les Maisons Départementales et France Services pour rendre les démarches administratives plus accessibles.

La Médiathèque

Un lieu de culture et d'échanges



Ateliers jeux Parents-Enfants



Jean-Basile Sallard, vice-président à la culture - Maire de St Privat

La Médiathèque Xaintrie Val'Dordogne incarne un service public communautaire résolument tourné vers l'éducation, l'information, les loisirs et la culture. Ce lieu unique propose une offre gratuite permettant l'emprunt et la consultation de documents, tous supports confondus, ainsi que l'accès à des ressources numériques et à des outils informatiques. Les écoliers du territoire ne sont pas en reste, grâce à des visites et des séances pédagogiques organisées tout au long de l'année. Rencontre avec Muriel Paucard, Responsable du service Culture.

« Nous travaillons en réseau », précise Muriel Paucard, « avec la Bibliothèque Départementale et nos homologues d'Albussac, Saint-Martin-la-Méanne et Saint-Privat, nous mutualisons nos ressources pour offrir un accès élargi à des documents et des services diversifiés. »

UNE MÉDIATHÈQUE RICHE EN RESSOURCES

Romans, bandes dessinées, livres audio, ouvrages adaptés aux personnes DYS, presse écrite, CD, DVD... Le choix est vaste et s'adresse à tous les âges et goûts. Les abonnés bénéficient également d'un accès à la Médiathèque Numérique de la Corrèze, qui propose

des vidéos, des e-books et des formations en ligne. Un espace numérique, avec ordinateurs et jeux vidéo, complète l'offre.

DES EXPOSITIONS ORIGINALES ET ENGAGÉES

La programmation culturelle est au cœur de la médiathèque. Actuellement, l'exposition « Les Habits : l'art et l'accoutrement » de Cécile Pouget invite petits et grands à découvrir un univers mêlant textile, littérature jeunesse et témoignages personnels (jusqu'au 8 février). Les enfants dès 6 ans peuvent participer à des ateliers créatifs le 18 janvier.

PARMI LES ÉVÉNEMENTS À VENIR :

- « Inconnues corréziennes. Résonances d'écrivains » (22 février-29 mars), un hommage aux femmes photographiées entre 1933 et 1971 par Henri Janicot, revisité par des auteurs locaux dans le cadre du Mois de la Femme.
 - « Fragments » (8-17 mai, sous réserve), une exposition de sculptures signée par l'association Fragments.
- Deux expositions scolaires en juin valoriseront les travaux d'élèves, mêlant arts plastiques et abécédaires réalisés avec des artistes locaux.



DES ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES

La médiathèque propose une palette d'activités gratuites et accessibles sur inscription :

- Spectacles et conférences : Joanna Lévy chantera le 1^{er} mars (16h30), et une conférence sur le cerveau, organisée par Récréasciences, aura lieu le 8 mars.
- Moments littéraires et ludiques : Ateliers d'écriture, club de lecture mensuel, Prix des lecteurs corréziens, ou encore matinées ludiques en famille animées par la ludothèque Air de jeux.
- Jeux pour tous les âges : Un espace dédié aux jeux de société sera inauguré en début d'année.

UN LIEU VIVANT ET FÉDÉRATEUR

Lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes, la Médiathèque Xaintrie Val'Dordogne s'impose comme un acteur culturel majeur sur le territoire. Pour Muriel Paucard, « la culture doit être accessible à tous, et ce lieu est là pour le prouver ».

LES TEMPS FORTS À RETENIR

En collaboration avec l'Empreinte, Scène Nationale Tulle-Brive, trois spectacles seront proposés en 2025 :

- « Trait(s) », un spectacle de cirque graphique destiné aux primaires (16 et 17 janvier).
- « Soleil planète », un concert pour maternelles (10 et 11 avril).
- L'été sera marqué par des représentations théâtrales et musicales avec le Théâtre de la Luzège et le festival « C'est ma Tournée ».

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE DYNAMIQUE

Le partenariat avec l'école Théadamuse connaît un franc succès : 37 élèves suivent des cours variés (trompette, piano, batterie...). Nouveauté cette année, un orchestre à l'école réunit 18 collégiens autour d'un projet commun. Une première représentation aura lieu le 27 janvier à 18h30.

Contact

Pour plus d'informations :
www.mediathèque.xaintrie-val-dordogne.fr
Tel : 05 55 91 90 11

Tour du Limousin

Une étape reine mémorable à Argentat-sur-Dordogne

Le 15 août dernier, Argentat-sur-Dordogne et la Xaintrie ont eu l'honneur d'accueillir la troisième étape du Tour du Limousin. Qualifiée « d'étape reine » par les organisateurs, elle a tenu toutes ses promesses, tant sur le plan sportif que par l'ambiance festive et la mise en valeur du territoire.

Avec 189 kilomètres et 3 400 mètres de dénivelé, cette étape phare de la 57^{ème} édition a offert un spectacle grandiose, sous un soleil clément qui a ravi à la fois les coureurs et les nombreux spectateurs présents sur les routes corréziennes.

UNE VISIBILITÉ EXCEPTIONNELLE POUR LE TERRITOIRE

Diffusée en direct sur la chaîne L'Équipe TV, l'étape a rassemblé plus de 500 000 téléspectateurs. Un véritable coup de projecteur pour Argentat-sur-Dordogne et ses environs, permettant de faire rayonner la beauté de la région bien au-delà des frontières hexagonales.

UN SUCCÈS COLLECTIF GRÂCE AUX BÉNÉVOLES

Le succès de cette journée repose en grande partie sur l'implication des nombreux bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement une réussite. Leur engagement et leur enthousiasme ont permis d'accueillir coureurs, équipes techniques et spectateurs dans les meilleures conditions.

Entre mercredi 14 août, sous une météo capricieuse de Saint-Aulaye-Puymangou à Terrasson-Lavilledieu, et ce jeudi 15 août, l'étape de La Rivière-de-Mansac à Argentat-sur-Dordogne a offert un contraste saisissant, marqué par une météo idéale pour les coureurs et un public au rendez-vous.

Ce fut une journée mémorable, alliant défi sportif, ambiance conviviale et fierté régionale, prouvant une fois encore que le Tour du Limousin est un rendez-vous incontournable pour les amoureux du cyclisme et les territoires qui l'accueillent.



Photo Tour du Limousin - Gus Sev- DR



Photo Tour du Limousin - Gus Sev- DR



Photos (gauche et ci-dessus) Tour du Limousin - DR

PLUI-H^{*} INVENTAIRE

Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes



#Granges

#Changement de destination

PROPRIÉTAIRES DE BÂTIMENTS AVEC UN POTENTIEL DE TRANSFORMATION ?

**Un inventaire nécessaire de ces bâtiments
dans le futur PLUi-H !**

PARTICIPEZ AU RECENSEMENT :

**Plus d'informations auprès de votre commune
et sur www.xaintrie-val-dordogne.fr**

Renseignements : 05 87 14 09 53 / pluihxvd@xaintrie-val-dordogne.fr

PLUI-H^{*} INVENTAIRE

Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

#PLUIH

#PROTECTION

#ENVIRONNEMENT

PARTICIPEZ AU RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL

Cette identification permettra de les situer sur les cartographies du PLU, de leur apporter une meilleure visibilité dans le but de mieux les protéger.

**Plus d'informations auprès de votre commune
et sur www.xaintrie-val-dordogne.fr**

Renseignements : 05 87 14 09 53 / pluihxvd@xaintrie-val-dordogne.fr

*Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat